

Concours parisien des jardins et de l'espace public

« Évasion locale »

PALMARÈS 2022



----- Prix par catégorie attribués par le Jury Interne -----

Catégorie 1 : décoration florale sur l'espace public ou espace ouvert

Espace accessible 24h/24 toute l'année, quelle que soit la surface de la décoration florale ou du site

Jardin des Mères-et-Grands-Mères-de-la-Place-de-Mai (15^e)

Voyage en Outre-Mer sur les trois océans : des cocotiers de Mayotte à Kourou en Guyane en passant par le Piton de la Fournaise Réunionnais pour finir sous une canopée antillaise.

Catégorie 2 : décoration florale inférieure à 100 m² dans un espace vert

*Espace vert fermé la nuit et non patrimonial**

Parc Sainte-Périne (16^e)

Une invitation au voyage à travers la Provence et ses champs de lavandes, du Mont Ventoux au Plateau de Valensole.

Catégorie 3 : décoration florale supérieure à 100 m² dans un espace vert

*Espace vert fermé la nuit et non patrimonial**

Square Carnot (12^e)

D'une scène à l'autre, un voyage vers des contrées lointaines aux inspirations asiatiques, tropicales, ou encore, vers des contrées désertiques.

Catégorie 4 : décoration florale dans un site patrimonial*

Quelle que soit la surface de la décoration florale ou du site

Square du Palais-Galliera (16^e)

Une évasion florale où les végétaux s'échappent par tous les moyens en grimpant par les airs, par-dessus les murs et même sous terre !

----- Prix Spéciaux attribués par le Jury Interne -----

Prix spécial « suivi du thème »

Parc Monceau (8^e)

Plongée au cœur des Monts d'Aubrac à travers ses paysages de pâturage et surtout : ses vaches !

Prix spécial « décoration écologique »

Square du Serment-de-Koufra (14^e)

Un voyage avec plusieurs escales à travers la Bretagne, le Poitou et la Provence.

Prix spécial « présentation de la décoration »

Square du Cardinal-Petit-de-Julleville (17^e)

Une invitation à la randonnée pour redécouvrir la France, en empruntant les chemins du « GR du Grand Julleville » : de l'Alsace à la Picardie en passant par le Marais Poitevin et le Midi !

Prix spécial « première présentation »

Square Capitan (5^e)

Une évasion dans une végétation luxuriante au cœur du 5^{ème} arrondissement invitant les promeneurs à s'installer sur une terrasse ombragée à proximité d'une pièce d'eau.

----- Prix par catégorie attribués par le jury externe -----

Catégorie 1 : décoration florale sur l'espace public ou espace ouvert

Espace accessible 24h/24 toute l'année, quelle que soit la surface de la décoration florale ou du site

Jardin du Ranelagh (16^e)

Le cours d'une rivière végétale se fait guide pour découvrir une succession de paysages, de la montagne à la mer.

Catégorie 2 : décoration florale inférieure à 100 m² dans un espace vert

*Espace vert fermé la nuit et non patrimonial**

Jardin Villemin (10^e)

Une décoration florale pour s'évader, confortablement installé sur un canapé improvisé, à travers la montagne, la plage et un petit potager.

Catégorie 3 : décoration florale supérieure à 100 m² dans un espace vert

*Espace vert fermé la nuit et non patrimonial**

Parc de Bercy (12^e)

Une invitation à prendre le large au milieu d'un flot de vagues végétales colorées !

Catégorie 4 : décoration florale dans un site patrimonial*

Quelle que soit la surface de la décoration florale ou du site

Jardin de l'Hôtel-de-Sens (4^e)

Une évasion végétale pleine de couleurs et de légèreté, en contraste avec le dessin régulier du jardin.

*la catégorie 4 comprend les espaces verts suivants : le square des Batignolles, les jardins de l'Ecole Du Breuil, de l'Intendant, de l'Hôtel de Sens, du Pré-Catelan, des Champs-Élysées, du Champ-de-Mars, des Serres d'Auteuil, du Trocadéro, les parcs de Bagatelle, des Buttes-Chaumont, Monceau, Montsouris, le Parc Floral de Paris, le cimetière du Père-Lachaise, le rond-point des Champs-Élysées.

----- Jury des Parisiens -----

Prix coup de cœur

Square Carnot (12^e)

D'une scène à l'autre, un voyage vers des contrées lointaines aux inspirations asiatiques, tropicales, ou encore, vers des contrées désertiques.